L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 MARS 1883. 56me Année.

Dufour, Donnet & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 21 MARS 1883

La petite ferme en Louisiane.

Ce n'est pas la première fois que nous attaquons ce grave sujet des progrès et de l'avenir de l'agriculture en Louisiane. A notre avis, c'est le plus important de tous, le plus digne d'attirer la protection du gouvernement, l'attention de l'homme d'Etat, l'intérêt du patriote, les études du publiciste. Dans toutes les contrées, sous tous les climats du globe, l'agriculture doit être regardée comme la première de toutes les industries, de même que la ferme est la première des usines; et ce serait le plus grand malheur d'un pays qu'il en fût autrement.

La question de la ferme a, en effet, été l'objet des travaux des esprits les plus graves, des hommes les plus savants, et aucun d'eux n'a négligé d'entrer, à cet égard, dans les plus minutieux détails. Il est, d'ailleurs, très vaste, très varié, et il doit être traité diversement, suivant les climats divers où la ferme est située et les différents genres de culture qu'exige cette diversité de climats. Mais il est deux points principaux sur lesquels toutes les exploitations rurales doivent se ressembler:

1° Le principe d'économie;

2° Le besoin impérieux, la nécessité indispensable, pour le fermier, de se suffire à lui-même, à tous ceux qui l'entourent et l'aident dans son exploitation.

Et entendons-nous bien, ici, sur ce terme d'économie que nous appliquons au fermage. Il ne s'agit nullement d'une vertu ordinaire que l'on peut pratiquer plus ou moins bien, qu'il nous est loisible de développer à un degré plus ou moins élevé. L'économie, pour le fermier, c'est un véritable métier qui a ses règles, ses lois, qu'il ne lui est jamais permis d'enfreindre, sans se sentir immédiatement et fatalement frappé dans ses intérêts, dans son exploitation.

Le premier moyen, pour le fermier, de pratiquer l'économie, c'est de n'occuper que le terrain qu'il peut cultiver, comme de n'entretenir autour de lui que le personnel qui doit co-opérer au rendement de la ferme.

Pas un pouce de terrain resté inculte ou en friche, parce que toute propriété, qu'elle rapporte ou non, qu'elle produise en petite ou en grande quantité, paie le même impôt, indistinctement, au gouvernement général ou à la municipalité à laquelle elle est annexée.

Pas non plus de bouches inutiles—elles dévorent sans rien produire, ce qui est un principe de ruine. La femme, la femme surtout, doit être utilisée dans la ferme; elle y rend bien souvent beaucoup plus de services que le mari. La fermière dirige le ménage, pendant que le fermier est occupé dans les champs; c'est à elle qu'il doit de ne pas perdre les trois quarts des fruits de son travail.

Les enfants ont aussi leurs emplois, et les loisirs qu'on leur laisse parfois, n'ont et ne doivent avoir d'autre but que de leur fortifier l'esprit et le corps, en vue des progrès futurs de la ferme, dont ils doivent être les instruments.

La plus grande calamité qui ait frappé notre siècle, c'est la manie funeste qui s'est emparée de la jeunesse des campagnes, d'abandonner les champs qui les ont vus naître pour aller s'étioler dans les villes, y contracter des vices dont les eussent préservés la sobriété, la discipline de la ferme, y perdre surtout la vigueur, la verdeur de santé qu'on puise seulement dans les champs et au sein des forêts.

Si les générations s'efféminent, elles le doivent à leur abandon des campagnes pour aller s'enterrer dans les villes, y jouir des distractions et des plaisirs.

Il est un fait que l'on a bien souvent remarqué, bien souvent déploré dans les pays du vieux monde: l'habitude de tirer parti de tout y a, peu à peu, fait déboiser les collines et les environs des cours d'eau. On songe partout à les reboiser aujourd'hui, mais il serait plus utile encore de repeupler les campagnes qui deviennent désertes, au grand détriment des générations actuelles, et surtout de celles qui leur succèderont. L'Amérique qui, peuplée par l'ancien monde, en reçoit en partie les faiblesses et les travers, ne reçoit-elle pas plus d'émigrants dans les villes que dans les campagnes, et n'y trouve-t-on pas une effroyable disproportion entre les populations rurales et les populations urbaines?

Le second moyen qu'a le fermier de faire d'excellentes affaires, c'est de resserrer, de réduire sa culture. Certaines gens croient que plus considérable est l'étendue des terrains qu'ils exploitent, plus grands doivent être leurs bénéfices; erreur funeste. Dix arpents bien cultivés rapportent plus que vingt mal travaillés. Il ne faut pas être un agriculteur bien expérimenté ni avoir passé sa vie dans les champs pour se rendre compte de ce que nous avançons ici, pour savoir, par exemple, que toute récolte dépend de deux choses: de la semence et de l'engrais.

Or, l'ensemencement et l'engraissement, médiocres, négligés, de 20 arpents, coûteront toujours plus cher que ceux de 10 arpents, si abondamment que vous ayez engraissé et semé ces derniers; et ils ne rendront pas davantage; souvent même ils rapporteront moins.

Une troisième source d'économie, pour le fermier, la plus importante, la plus féconde peut-être, c'est de se suffire à lui-même dans sa ferme, de se procurer chez soi sa nourriture, celle de son personnel, celle de son bétail. Que l'agriculteur songe d'abord à faire son porc, son maïs, sa volaille, ses patates, son riz, son beurre, son lait, ses œufs; qu'il s'assure une vie indépendante, à bon marché.

Une fois entouré de tout ce qui peut satisfaire les besoins de l'existence, qu'il se livre à la culture du coton, du sucre, au point de vue de la vente et de l'expédition pour le marché de la grande ville. Tout, ou presque tout ce qu'il vendra, dans ces conditions, sera gain pour lui; il ne fera que prospérer, tandis que ses voisins, grands cotonniers ou grands sucriers, dévoreront peu à peu leurs propriétés, par suite des emprunts qu'ils seront obligés de faire, non seulement pour mener à bien leur culture, mais pour nourrir, à grands frais, leurs familles, leurs ouvriers et leurs bestiaux.

Ces quelques règles, les plus simples, les plus élémentaires du fermage, conduisent, forcément, à cette conclusion, que la grande culture est difficile et trop coûteuse parmi nous, qu'il est temps de diviser les grandes plantations qui ne permettent pas aux propriétaires de s'occuper des mille petits détails dont nous parlons. Qu'on les scinde, au contraire, en petites fermes, qu'on en livre la direction à de braves gens qui, n'ayant pas à se préoccuper de faire grande figure, de briller au dehors, s'en tiendront tout simplement aux soins de l'intérieur, ne laisseront rien perdre, tireront parti de tout, et l'on aura bien vite transformé le pays.

An lieu du grand planteur qui, souvent, sans le savoir, sans le vouloir, s'appauvrit nécessairement, fatalement, tous les jours, on aura une foule de petits cultivateurs qui, infailliblement, sans grand'peine, mettront, chaque année, de côté, une bonne partie des bénéfices de leurs récoltes, et doubleront la prospérité de l'Etat, en s'enrichissant eux-mêmes.

Le Musée Commercial de Bruxelles.

Le gouvernement Belge vient de mettre à exécution une idée fort belle, fort ingénieuse et d'une utilité pratique qui frappera immédiatement l'esprit de nos lecteurs.

Un Musée Commercial est fondé dans la capitale du pays, le plus industrieux de tous, peut-être, et qui, sur un territoire extrêmement restreint, a su accumuler plus de ressources matérielles que bien des grands empires.

Là seront réunis, collectionnés, classés et étiquetés avec soin, les échantillons de tous les articles—matières premières et produits manufacturés—provenant de toutes les parties du globe.

La première classification comprend les échantillons des produits d'exportation de la Belgique à l'étranger.

La deuxième, ceux des produits d'importation des pays étrangers en Belgique. Nous trouvons, dans la liste, les matières premières et denrées nécessaires aux usines du pays et à l'alimentation de ses populations—tels que le coton, la jute, les plantes textiles en général, le riz, le maïs, les épices.

La troisième, les échantillons d'emballages et d'apprêts.

Ce musée sera public et pourra être visité, tous les jours; chaque article portera tous les renseignements nécessaires au commerçant. Et, comme en tout ce qui se fait en Belgique, modèle d'ordre et d'administration, chaque objet sera à sa place, portera son étiquette, et des registres donneront les informations supplémentaires qui ne peuvent entrer dans la composition d'un catalogue.

Ajoutons que les consuls Belges à l'étranger sont chargés de procurer au Musée tous les articles produits dans les pays où s'exercent leur juridiction.

En conséquence, M. le consul de Belgique, à la Nouvelle-Orléans, fait appel aux producteurs de la Louisiane et sera heureux de faire parvenir dans son pays les échantillons qui lui seront présentés.

Voilà, assurément, pour la Louisiane une fort belle occasion de faire connaître, de placer ses produits au dehors. Nous espérons bien que nos compatriotes ne la négligeront pas, qu'ils s'empresseront de participer à la formation de ce musée des choses véritablement utiles, grâce auquel ils peuvent se créer une large place sur un marché étranger.

Voici les renseignements particuliers que nous recevons à ce sujet:

Le Musée s'ouvrant, le 1er juin prochain, il est nécessaire que les articles qu'on aurait l'intention d'y envoyer, soient expédiés, par navire, le 4 avril, pour qu'une place puisse leur y être assurée d'avance.

C'est, naturellement, M. le Consul de Belgique qui se charge de leur transport. Il est donc bon que tout lui soit transmis à ses bureaux, No 45 de la rue Carondelet, avant le 31 mars.

Nous avons déjà parlé d'un projet d'émission d'actions, mis en avant par un comité du Conseil de Ville, en vue de réaliser les 500,000 dollars requis pour assurer à la Nouvelle-Orléans le siège de la grande Exposition universelle du coton que compte ouvrir, dans le Sud, sous les auspices du gouvernement de Washington, l'Association Nationale des Planteurs du Sud.

Ce projet bien conçu, bien digéré, offre de grands avantages, et nous n'avons pas hésité à l'adopter.

En voici un autre qui est suggéré par l'un de nos négociants les plus intelligents et les plus féconds en ressources intellectuelles, M. A. J. Landauer, de la maison Ranger et Cie.

M. Landauer propose le tirage d'une loterie de 100,000 billets de 10 dollars chacun; ce qui assurerait un capital de $1,000,000. 500,000 dollars seraient réservés pour assurer le fonds demandé; les autres $500,000 seraient distribués en numéros d'une loterie qui serait tirée à une époque déterminée et de la façon suivante:

Un lot de $100,000—Un lot de $50,000—2 lots de $25,000—2 lots de $20,000—Cinq lots de $10,000—Dix lots de $5,000—Dix lots de $2,500—Cinquante lots de $1000—Cent lots de $500—Cent lots de $100—Cent lots de $50—Cinq cent lots de $25—sept cent cinquante lots de $10—soit $500,000 à distribuer en loterie, sous encore une chance pour chaque série de 81 billets.

Le plan, nous devons le dire, est fort ingénieux et fort heureusement combiné. Il a, peut être, plus de chances de succès que le premier.

Quel est celui des deux qui est appelé à être adopté? Peu nous importe. Toute la question, pour nous, est d'avoir le siège de l'Exposition universelle du coton.

Que ce soit par l'émission d'actions, comme l'a fort sagement proposé le Conseil de ville, que ce soit par une loterie qui offre de rares avantages aux porteurs de billets, nous nous en inquiétons guère. Nous demandons seulement qu'on étudie la question, et qu'on s'en tienne au plan qui a les plus grandes chances de réussite.

Nous avons reçu, hier, de "l'American News Company," New-York, "The American Almanac and Treasury of facts, 1883, statistical, financial and political," édité par Ainsworth R. Spofford, bibliothécaire du Congrès.

C'est un ouvrage précieux.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 3 mars.

Le steamer Labrador, de la Compagnie Générale Transatlantique, venant du Hâvre, est arrivé, hier, à New York.

Loterie de la Louisiane.—Virginia Bundly était l'heureuse détentrice d'un quart du billet portant les numéros 1—47—72, qui a gagné la somme de cinq mille cent piastres, lundi dernier, au tirage quotidien de la loterie de la Louisiane. Les vingt-cinq sous qu'elle avait risqués dans cette spéculation ont fructifié abondamment et rapidement; elle en fait l'aveu et rend justice à la Compagnie de loterie, qui s'est empressée de la mettre en possession de sa petite fortune.

Société Philharmonique de la Nouvelle-Orléans.—Ce Cercle Musical, qui se livre à un travail sérieux et intéressant, donnera aujourd'hui, à la salle Grunewald, sa vingt-septième Répétition publique.

Ce mot Répétition est des plus modestes, mais nous devons dire que les exécutions de cette société sont, en général, fort remarquables, comme ensemble. En les écoutant, il est aisé de découvrir qu'une main habile la guide. Aussi en note-t-on les progrès saillants, à chacune de ses soirées.

Le programme tout entier de ce soir se compose de musique sacrée.

Académie de Musique—Le prestidigitateur Herrmann, sa charmante commère Mlle Addie, une troupe bien choisie, un cabinet où l'art obtient des effets de toutes sortes, qui vous transportent dans la région du merveilleux; un programme sans cesse renouvelé, voilà ce que tous les jours de cette semaine l'Académie de Musique offre au public; voilà ce qu'elle lui offrira même deux fois aujourd'hui, en Matinée et en Soirée.

Faranta's Specialities.—C'est ce soir, croyons-nous, que reprennent ses représentations. On sait l'affreux désastre de dimanche dernier, désastre causé uniquement par la panique, cette conseillère dangereuse, surtout pour les foules. Mais si l'on déplore les malheurs de cette lamentable soirée, on doit reconnaître aussi que M. Faranta n'en est nullement responsable. Il a tout tenté pour les prévenir; et quand il s'est trouvé en face d'un cercueil et de blessés, il a spontanément offert de faire les frais des funérailles de la malheureuse victime, il a demandé à se charger des dépenses encourues par le traitement des personnes atteintes au milieu de cette tragique scène de dimanche. En un mot il a rempli son devoir d'honnête homme; il a certainement le coup qui a frappé tant de familles, lui a répondu au cœur.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl* (Nouvelle-Ibérie) du 15 mars:

Sur tout le parcours du Mississippi, l'eau a une tendance à baisser. Jusqu'ici, les levées ont fort bien résisté à la pression. Les planteurs sont pleins d'espoir, et les travaux marchent rapidement.

Dans la vallée de l'Ohio il y a encore beaucoup de détresse parmi les classes pauvres, par suite des récentes inondations.

—Depuis les fortes pluies de la semaine dernière, le temps a été trop froid; cependant les pluies avaient fait tant de bien à la canne, qu'elle a continué à grandir. Les pousses sont presque partout sorties de terre, et le plant montre une remarquable vigueur.

On a commencé généralement à labourer, cette semaine, mais nous craignons que les planteurs qui ont semé de trop bonne heure ne soient forcés de semer de nouveau; il y a fort à redouter la rouille.

Les planteurs de riz et de coton sont très affairés: ni le terrain, ni le plant, ni la semence ne seront négligés.

—M. Ch. G. Johnson, président de la Compagnie de fonderie de machines de la Nouvelle-Orléans, qui a obtenu un brevet pour un moulin à cinq cylindres, est en train de le faire fabriquer à Reading, Pennsylvanie; il compte, avec ce moulin, extraire tout, absolument tout le jus de la canne, et rouler 400 tonnes de cannes en 24 heures.

Il doit en établir un semblable sur la plantation de M. John Burguières, à Cypremort, paroisse Ste-Marie, et un second chez M. G. Brulay, à Brownsville, Texas.

Il en a, il y a quelques années, construit un du même genre, sur l'habitation de M. B. A. Wormald, Laurel Valley, Bayou Lafourche. M. Wormald déclare, dans une lettre, que cet appareil extrait tout le jus de la canne et fait également 35,000 livres de sucre par jour.

M. Johnson a construit des appareils semblables pour le Capt. J. J. Brown, sur l'habitation Anchorage, West Baton-Rouge; pour MM. Grant et McCann, habitation Naire, paroisse Plaquemines; MM. Wildison et McCann, habitation Georgiana, paroisse St-James; C. C. Palmer, paroisse Ascension; James Lusk, paroisse Jefferson; Pharr et Bussey, paroisse Ibérie.

La Compagnie de fonderie de la Nlle-Orléans refait les anciens moulins à sucre et leur fait rendre de 20 à 30 pour cent de jus de canne de plus qu'ils n'en donnaient auparavant.

Le *Sugar Planter* (West Baton Rouge), du 17 mars:

Le fleuve monte lentement devant la ville; la même hausse se manifeste dans les marécages qui nous entourent. Chacun de nous, pourtant, se croit fermement à l'abri de tout grave accident, quand arrivera la grande crue.

Le *Lake Charles Commercial* (paroisse Calcasieu), du 17 mars:

On estime que sur les 760,000 milles carrés de terres boisées que possèdent les Etats-Unis, 460,000 sont situés dans les Etats du Sud. La plupart de ces terres ont été achetées par des compagnies du Nord, qui les tiennent en réserve, jusqu'à ce que les bois de charpente du Nord soient épuisés.

—M. Granet, l'ingénieur de la compagnie, propriétaire de la mine de soufre de Calcasieu, croit que l'on en peut extraire le minéral à moins de $10 la tonne; or, le soufre pur, complètement exempt d'altération, se vend sur tous les marchés du monde de $40 à $50 en ce la tonne; il en résulterait un bénéfice net de $30 à $40; à moins, toutefois, que les mines connues, rendant plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici, ne produisent une diminution dans la demande et une baisse dans les prix.

Il se consomme, aux Etats-Unis seulement, chaque année, 75,000 tonnes de soufre, coûtant plus de $2,500,000; on conçoit, dès lors, quelle source précieuse de revenus deviendra la mine de Calcasieu, quand elle sera en plein rapport.

—Le temps a été fort beau, la semaine dernière, et tous les fermiers en ont profité pour avancer leurs travaux des champs. Les scieries ont un peu chômé, le bois n'étant pas arrivé en abondance, et plusieurs goëlettes sont à l'ancre dans le lac, attendant leurs chargements.

Le *Mémorial des Ingénieurs* donne des renseignements sur le projet détaillé d'un "train spécial de chemin de fer de guerre," présenté au ministre de la guerre espagnol par le brigadier P. Cavada.

Ce train, qui peut servir à la fois de parc du génie et de dépôt de matériel pour les troupes de chemin de fer, a obtenu l'approbation de la direction générale et du comité supérieur du génie. On espère, au moyen de ce train, atteindre dans les "combats autour d'une voie ferrée" le double but de détruire et de rétablir facilement et promptement aussi bien ses propres lignes que celles de l'ennemi.

Le train se compose de vingt-quatre wagons et deux machines; il porte des ateliers de charpentiers, serruriers, forgerons, etc. Il s'y trouve également un certain nombre d'objets nécessaires pour le service du génie et des pionniers, ainsi que pour la construction et l'exploitation des chemins de fer, tous ceux qui entrent dans la composition d'un pont militaire, plusieurs bateaux, une grue, un sémaphore, et, enfin, tout ce qu'il faut pour constituer un attelage au cas où le besoin s'en ferait sentir, pour l'exécution d'un travail à petite distance de la voie ferrée.

L'organisation défensive du train qui, grâce aux deux locomotives attelées en tête et en queue, peut être séparé en deux parties, consiste en un léger cuirassement des wagons, qui sont pourvus de meurtrières. Quelques uns portent, en outre, de légères pièces de campagne.

L'équipement permanent du train se compose du commandant, de 8 officiers et de 166 hommes, dont les vivres sont portés par le train, aussi bien en marche qu'en station.

Le train peut, en outre, recevoir, pour un petit trajet, 80 à 100 hommes de plus.

Tous les travaux dans les ateliers portés par le train, ainsi que le service de marche de celui-ci, conduite des machines, signaux, etc., sont exécutés par les hommes de l'équipage. De sorte que ce train de chemin de fer, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un bâtiment de guerre, constitue une unité militaire véritable.

C'est un réel honneur pour l'armée espagnole, d'avoir réalisé ce progrès. Il serait à désirer que la France ne restât pas plus longtemps dans le *statu quo*, avec l'embryon de troupes de chemins de fer, rattachées au 1er régiment du génie, à Versailles.

La Liberté du 6 mars:

L'Angleterre a abusé de l'inaction à laquelle les exigences de notre situation intérieure nous ont condamnés. Victorieuse à peu près sans combat, elle a mis la main sur l'Egypte et a déchiré ou fait déchirer par le gouvernement du khédive, ce qui est la même chose, les pactes qui nous liaient à elle et avaient constitué le contrôle en commun. Puis, elle s'est mise à organiser à son gré, et naturellement dans son intérêt personnel, le pays où elle exerce désormais une influence souveraine.

Or, il paraît que l'œuvre entreprise se heurte à plus d'obstacles que ne l'avait prévu le cabinet de Saint-James.

Les projets préparés par lord Dufferin, pour la réorganisation politique et administrative de l'Egypte, n'ont pas encore reçu la sanction du ministère Gladstone à cause même de leur gravité. Le gouvernement, incertain de ses résolutions à cet égard, a refusé jusqu'à présent, malgré les instances de l'opposition, de publier ces documents.

D'autre part, les réclamations portées au Caire devant la commission des indemnités, paraissent embarrasser au plus haut degré le cabinet britannique au point de vue général des finances égyptiennes.

Encore une nouvelle exposition d'électricité. L'Allemagne ne veut pas être en retard sur l'Autriche; nous apprenons que le 30 mars prochain, une exposition électro-chimique, s'ouvrira, avant celle de Vienne, à Kœnigsberg (Prusse).

Un bien joli mot d'Aubert pour finir:

On lui présentait un jeune musicien, dont le talent donnait des espérances:

—Est-ce que nous ne sommes pas assez! s'écria le maëstro.

Voilà qui est bien nature.

Nouvelles Télégraphiques.

Paris, 16 mars—Plusieurs mandats d'arrestations ont été lancés contre des anarchistes. Les logements occupés par Louise Michel avant sa fuite ont été visités et nombre de documents saisis.

Dix des principaux anarchistes ont été arrêtés ici et d'autres arrestations sont opérées dans les départements.

Londres, 16 mars—On croit que l'émigration au Canada pendant la prochaine saison prendra des proportions extraordinaires. Le steamer Parisian, qui est parti hier de Liverpool pour Halifax, a emmené 450 émigrants. Un grand nombre de scandinaves et d'Allemands se rendront dans le nord-ouest du Canada dans le courant des cinq prochaines semaines.

Londres, 16 mars—M. Kennard a proposé ce soir à la chambre des communes qu'en présence de la satisfaction complète de toutes les demandes des citoyens américains avec la somme allouée par la conférence de Genève pour les réclamations de l'Alabama, le solde de l'indemnité soit rendu à la Grande Bretagne.

Saint-Pétersbourg, 16 mars—Les détournements de M. Makoff président de la Société pour le règlement de l'état social des juifs de Russie, qui s'est suicidé, s'élèvent à 11,000,000 de roubles.

Rome, 16 mars—A un consistoire tenu hier le pape a nommé plusieurs évêques, y compris les évêques d'Halifax, de Charleston et de Grand Rapids.

On mande, par le câble, au *Telegram*:

Paris, 16 mars—"L'As de Trèfle," drame en cinq actes, par M. Pierre Decourcelle, a été joué hier soir à l'Ambigu et a eu un succès complet, résultat d'autant plus satisfaisant que cette saison a été marquée par des fiascos dramatiques répétés et que l'auteur est un jeune homme à peine âgé de vingt-cinq ans. La pièce est écrite dans le style des vieux mélodrames, modernisés et pleins de détails amusants et pittoresques sur la vie parisienne. Elle abonde en improbabilités, mais elles sont ingénieusement présentées et ont intéressé l'auditoire. D'ailleurs la pièce possède deux grands éléments de succès, une mise en scène admirable et une interprétation remarquable. Taillade a été superbe dans le rôle de Narcisse, qui comptera parmi ses créations les plus heureuses. C'est Sarah Bernhardt qui a dirigé la représentation de la pièce, et les marques de son goût et de son jugement apparaissent dans les plus petits détails. Le drame de M. Decourcelle aura probablement une longue série de représentations à l'Ambigu.

Nous lisons, dans le *Temps* de Paris, du 3 mars:

Les lecteurs du *Temps* connaissent déjà par les dépêches de notre correspondant particulier de Madrid la découverte faite à Arcos de la Frontera et dans plusieurs autres localités de l'Andalousie, d'une société secrète d'anarchistes connus sous le nom de la *Mano Negra* (la Main Noire), et dont les ramifications s'étendent sur toutes les parties de l'Espagne. On possède aujourd'hui les statuts des différentes branches de cette association et le plan d'opération de ses affiliés.

La propagande se poursuit depuis un certain nombre d'années. Elle a pour centres de ralliement et pour principaux foyers d'agitation Xérès, Grazalema, Ubrique, Arcos de la Frontera. Le nombre exact des affiliés est encore inconnu, bien que plusieurs listes soient déjà entre les mains des autorités. Il est aujourd'hui hors de doute que le pays tout entier a été travaillé et que la terreur et le fanatisme ont successivement accru les forces actuellement redoutables de la bande. On a jusqu'ici connaissance de quatorze sentences de mort rendues par le tribunal secret de la Main Noire, et ces sentences ont été exécutées.

Les organisateurs de la Main Noire déclarent dans leurs statuts que la société a pour but de défendre les pauvres et les opprimés contre ceux qui les exploitent et les tyrannisent, contre leurs voleurs et leurs bourreaux.

"La terre, ajoutent-ils, existe pour le bien-être commun des hommes, qui tous ont un droit égal à la posséder; elle a été créée par l'activité féconde du travail humain; l'organisation sociale actuelle est absurde et criminelle: ce sont les travailleurs qui produisent, et les riches fainéants les tiennent dans leurs serres; aussi ne saurait-on être animé d'une haine trop profonde contre tous les partis politiques, car tous sont également méprisables; toute propriété acquise par le travail d'autrui est illégitime, qu'elle provienne de la rente ou de l'intérêt; il n'y a de légitime que celle qui résulte du travail personnel, direct et utile. En conséquence, la Société déclare les riches hors du droit des gens: elle proclame que pour les combattre comme ils le méritent tous les moyens sont bons et nécessaires, sans en excepter le fer, le feu et même la calomnie."

L'association affirme qu'elle marche d'accord avec toutes celles du même caractère établies dans les divers pays.

Les statuts organiques sont courts et catégoriques. La sanction générale des décisions de l'association est la peine de mort.

L'association est essentiellement secrète. Quiconque révèle, par imprudence ou mauvaise foi, les actes dont il a connaissance, est mis en suspicion pour un temps illimité ou condamné à mort, suivant la gravité de la révélation.

Toute mission confiée à un affilié est obligatoire. Celui qui s'y soustrait est regardé comme traître.

L'affilié doit prendre pour règle de dissimuler en public ses rapports avec l'association ou ses sympathies pour elle.

Tout affilié est soumis à un noviciat; il doit fournir des preuves positives de sa sincérité, et ce n'est qu'après cette épreuve qu'il est admis à se présenter devant les initiés du groupe dont il doit faire partie. Les initiés s'entourent, en cette circonstance, de toutes les précautions pour ne pas être victimes d'une surprise. Après audition du récipiendaire, on procède au vote. Nul n'est admis qu'à l'unanimité des suffrages.

Les statuts du *tribunal populaire* ou tribunal secret rappellent ceux du nihilisme. Ils portent en tête la déclaration suivante:

"Attendu que les gouvernements bourgeois, en mettant hors la loi l'Internationale, empêchent la solution pacifique de la question sociale, il convient d'établir en secret une organisation révolutionnaire. Le triomphe est encore très éloigné. Les bourgeois continuent à commettre leurs crimes; il faut les châtier, et comme tous les fédérés sont déterminés à réaliser ce dessein, un tribunal populaire est chargé de condamner et de châtier les crimes de la bourgeoisie. Les membres du tribunal révolutionnaire doivent appartenir à l'Internationale; ils doivent être capables d'exécuter la mission qu'ils acceptent. Les bourgeois seront châtiés par tous les moyens possibles, par le feu, le fer, le poison ou de toute autre manière."

Salicyle—Dans *Hamlet*, le mélancolique Danois s'écrie: "J'éprouve en moi ce qu'il m'est impossible d'exprimer." Quand il tenait ce langage, il souffrait sans doute d'une forte attaque de rhumatisme ou de névralgie. Il ne connaissait pas son mal. S'il l'avait connu et qu'il eût pu se procurer le remède souverain employé en pareil cas, il aurait acheté du Salicylice, la plus grande découverte de la médecine.

La mer intérieure, en Afrique:

Le commandant Roudaire vient de donner de ses nouvelles, dit *La Liberté* du 6 mars.

Arrivé en bonne santé à Tozeur, il a fait déjà 20 kilomètres de nivellement; ses sondages sont commencés et les indications bonnes. Il a trouvé un passage à la cote X 77, à cinq kilomètres de Tozeur; ce serait une différence de 15 mètres avec le passage par le seuil de Kriz, qui avait été adopté par la commission supérieure. Il pense qu'il n'aura pas de roches, probablement rien que du sable à traverser.

D'après les résultats sérieux obtenus, on serait loin du seuil de Kriz, de 90 mètres environ de hauteur et composé de roches compactes, dont la cube avait été évaluée par la commission à 24 millions.

La mission a un temps superbe; elle est bien installée à Tozeur, dans la sécurité la plus complète, et attend impatiemment l'arrivée de M. Ferdinand de Lesseps.

Le Prof. James A. Sewell, A. M. D. M., de la Faculté de Médecine de l'Université de Laval, Québec, dit: "J'ai obtenu de très bons résultats avec le **Colden's Liquid Beef Tonic** dans les cas avancés de consomption, faiblesse, dyspepsie, et dans tous les cas d'affections nerveuses. *Les femmes enceintes* le gardent quand elles rejettent toute autre espèce d'aliment. Très bon au goût et de digestion facile. (*N'en prenez pas d'autre.*)

Les autorités de Milan ont interdit les démonstrations qui se préparaient pour le jour anniversaire de la mort de Mazzini.

Un diplomate cause avec le représentant de nous ne savons plus quel royaume oriental.

Il faut dire que c'est pendant un dîner, au dessert.

—En somme, lui dit-il en riant, depuis deux cents ans, vous n'avez pas eu un souverain qui soit mort dans son lit?

L'Oriental très vivement:

—Comment donc! Mais nos quatre derniers rois y sont bien morts!.... On dit qu'on les a trouvés sous leurs matelas au lieu d'être dessus.... mais enfin, ils étaient dans leur lit!

On nous prie de reproduire la communication suivante de Mgr l'archevêque Perché, qui a paru dans le dernier numéro du *Propagateur Catholique*.

L'Armée des anges du Tabernacle.

"Laissez venir à moi les petits enfants."

Association en l'honneur de Notre-Dame des Anges, établie par Monseigneur l'Archevêque N. J. Perché, dans la chapelle des Carmélites Déchaussées de la Nouvelle-Orléans, Louisiane.

BUT DE L'ASSOCIATION.

Obtenir aux enfants par leur consécration au Sacré Cœur de Jésus, sous les auspices de Notre-Dame des Anges, sous la protection de St Joseph, patron de l'Eglise universelle, de St Michel, défenseur de l'Eglise, et de la séraphique Mère Thérèse de Jésus:

1° La conservation de l'innocence baptismale;

2° Une bonne première communion;

3° La fidélité aux pratiques religieuses;

Obtenir par l'innocence et la prière des enfants abritées au Cœur de Jésus:

Le triomphe de l'Eglise et du Saint Siège;

Le salut des pécheurs;

La conservation de l'enseignement chrétien.

Tous les enfants, depuis leur baptême jusqu'à leur communion, peuvent faire partie de l'Association des Anges. Après la communion ils continuent d'être membres de l'Apostolat de la Prière.

La fête de l'Association des Anges du Tabernacle est fixée au 31 mai. Le 19 mars, fête de St Joseph, seconde de l'Association. Le 2 octobre fête des Saints Anges Gardiens et la troisième de l'Association.

PRATIQUES.

Réciter chaque jour: O très doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime tous les jours de plus en plus—(300 jours d'indulgence) Pie IX.

Mon Jésus, miséricorde—(100 jours d'indulgence.)

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut—(300 jours d'indulgence) Pie IX.

Porter le scapulaire du Sacré Cœur, insigne des Anges Associés.

On peut associer collectivement tous les enfants d'un établissement, d'un catéchisme en donnant pour chacun un scapulaire un livret.

Toute offrande remise par les enfants, par leurs parents ou par tout autre bienfaiteur et destinée à propager l'œuvre donne un droit spécial à tout le bien qui en résulte.

Participation aux prières, pénitences de tous les grands ordres religieux, communautés, messes et autres bonnes œuvres, spécialement les Carmélites Déchaussées.

S'adresser à la Mère Supérieure du monastère des Carmélites Déchaussées pour tout ce qui regarde l'Association de l'Armée des Anges du Tabernacle, rue Quartier, entre Bourgogne et Remparts.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1883.

† N. J. Perché, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Décédé hier matin, à 7 heures, à l'âge de 47 ans, Capitaine CHARLES DUCHAMP DE CHASTEIGNE, de St Martin Ls et du 4me Régiment de la Louisiane. Son corps est exposé à sa résidence 204 rue du Camp. Son enterrement aura lieu ce matin à 10 heures. Ses amis et camarades de l'Armée de la Virginie sont priés d'y assister.

De la part des familles Duchamp, Coppens et Delbano.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre. Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc. Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester. Champagnes de toutes marques en renom. Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc. Vins de Californie de toutes sortes. Vin de St-Vincent véritable etc. etc. etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

T. BAILLY BLANCHARD

COURTIER,

No 30 rue Carondelet.

Propriétés foncières—Prêts sur hypothèques et sur sécurités collatérales—Affaires d'Assessements de Ville et d'Etat—Taxes courantes et arriérées et Licenses de Ville et d'Etat.

A vendre—Propriétés de batture—Lots et lots de terre magasins, maison de résidence, situés dans les 1er, 2e, 3e, 4e, 6e District et Gretna. 7 jan—3 m PP.

Dissolution de Société.

La société existant entre MM. RYKOSKI & MANADE est ce jour dissoute d'un commun accord et M. Manadé reste chargé de la liquidation des affaires et succède à l'ancienne maison.

RYKOSKI & MANADÉ.

En me retirant des affaires je saisis l'occasion de remercier mes amis de leur bienveillant patronage et de les solliciter la continuation en faveur de mon successeur.

J. RYKOSKI.

21 mars—21 25 30

Avis.

$5 100

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1883.

La soussignée certifie qu'elle était porteur d'un 1/4 du billet combinaison Nos 1 47 72, classe 66 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier prix de Cinq Mille Cent Piastres, le Lundi, 19 mars 1883, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Sous, au bureau de Mme Chas. Chapoter, 302 rue Seconde et le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

Rou. VIRGINIA BUNDLY.

Résidence: Première et Carondelet.

21 mars—1f

Egarée.

Mardi, 13 mars, une JUMENT baie, pleine, allant le train et portant une tache blanche de la grosseur d'une pièce de cinquante sous au cou du côté droit, s'est égarée dans la paroisse St Bernard. La personne qui la ramènera à son propriétaire, M. Urbain Dieuzeide recevra une récompense libérale.

21 mars—2f

Les avantages de l'emmagasinage dit "Cold Storage"

La lettre suivante s'explique d'elle-même:

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1883.

A Messieurs les Directeurs de la "N. O. Refrigerator and Manufacturing Company," Messieurs,

Nous avons reçu notre baril de poissons que nous avions fait placer dans votre "Réfrigérateur" le 6 mars.

Après examen nous avons trouvé le poisson en excellent état. Nous considérons le résultat de cette mise à l'épreuve de votre entreprise comme le plus satisfaisant qu'il soit possible de souhaiter.

Très respectueusement.

18 mars. FEEHAN & FRANK.

T. C. PORTEOUS,

133 - - rue du Canal - - 133

(Bâtisse Touro.)

Vient de recevoir du vapeur "Historian" de Liverpool, un assortiment choisi de

SATINES FRANCAISES A Dessins

—ET DES—

Couleurs unies qui se marient avec.

Organdies Imprimées FRANÇAISES.

GINGHAMS-ZEPHYRS, BEIGES, CACHEMIRES, ETC.

Le tout se vendra à très bas prix.

18 mars—

Etat de la Louisiane.

PAROISSE D'ORLÉANS.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Qu'il soit connu que ce dix septième jour du mois de février mil huit cent quatre-vingt trois, pardevant moi, EUSÈBE BOUNY, notaire public, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et ayant qualité, et, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentées les personnes dont les noms figurent ici, et qui déclarent qu'en profitant des lois de cet Etat relativement à l'organisation de corporations pour les travaux d'améliorations et d'utilité publiques, elles ont, par les présentes, arrêté et s'engagent et en engagent les personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, de former une corporation et un corps politique aux yeux de la loi, dans le but et sous les stipulations qui suivent:

ARTICLE I

Le nom et le titre de la dite corporation seront "**The French Company for the Manufacturing of Porcelain**" "**La Compagnie Française pour la fabrication de la Porcelaine**"; le domicile en est, par les présentes, établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans; elle se continuera et existera durant le terme de vingt cinq ans, à partir de la présente date; elle aura le pouvoir et l'autorisation d'avoir succession et d'en jouir; de faire des contrats, de poursuivre et elle pourra être poursuivie devant les tribunaux, de faire et d'employer un sceau de corporation, qu'elle pourra détruire et changer, à son gré, d'avoir, recevoir, affermer, acheter et aliéner, ainsi que d'hypothéquer, des propriétés immobilières et mobilières; de désigner les directeurs, les officiers et les agents que l'intérêt et la convenance de la dite corporation pourront exiger, de faire et d'établir les règlements nécessaires pour la direction convenable des affaires de la dite corporation—règlements que la dite corporation pourra changer à plaisir.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation, le genre d'affaires qu'elle fera sont déclarés et spécifiés être la fabrication de la porcelaine, et, à cet effet, l'achat de terres dans une partie convenable de la paroisse d'Orléans, d'ériger et d'établir, sur les dites terres, les bâtisses, les fourneaux, les machines et les appareils nécessaires à la fabrication de la porcelaine, de vendre et d'autres tous les articles qui pourront être faits ou manufacturés par la dite corporation.

ARTICLE III

Le capital de la dite corporation est, par les présentes, fixé à la somme de cent mille dollars, somme qui doit être divisée en cinq mille actions au reçu entier par cinq mille actions de vingt dollars payables au comptant et en plein au moment de la livraison du certificat d'action ou des certificats d'action.

ARTICLE IV

Les affaires de ladite Corporation se feront sous la surintendance et l'administration d'un Bureau de Directeurs composé de huit actionnaires, qui seront élus tous les trois ans, au scrutin, le 2ème lundi de février. La dite élection aura lieu au bureau de la dite Corporation sous la surveillance de trois commissaires, qui seront nommés par le Bureau des Directeurs, et l'élection desquels avis sera inséré dix jours, dans un ou plusieurs journaux quotidiens publiés dans la ville de la Nouvelle Orléans, et les Directeurs ainsi élus resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. L'élection aura lieu à la majorité des voix données, et chaque action émise donnera droit à un vote, soit en personne soit par fondé de pouvoirs. Si l'élection du Bureau des Directeurs n'a pas lieu au jour dit, la Corporation ne sera pas pour cela dissoute, mais le Bureau des Directeurs continuera à fonctionner et une autre élection sera tenue dans les quinze jours ci-après et dix jours auparavant avis en sera donné dans un des journaux publiés à la Nouvelle-Orléans. Toute vacance survenant pour une raison quelconque dans ledit Bureau sera remplie au moyen d'une élection faite par les Directeurs restant. Le Bureau des Directeurs ainsi élus, devra, à sa première réunion à être dans son sein un Président et un Vice Président et il nommera de temps à autre les officiers, commis, directeurs, inspecteurs et autres agents qu'il jugera nécessaire de nommer pour conduire et expédier les affaires de ladite corporation et il les déchargera si il le juge convenable, il aura plein pouvoir et autorité pour faire et établir, changer et amender et modifier tous les règlements et statuts en vue du maintien et de la bonne direction des affaires de la corporation. Le dit Bureau de Directeurs aura le pouvoir de tout le pouvoir et autorité nécessaires pour atteindre les buts et objets de ladite corporation, et il aura en général, le pouvoir de faire et d'accomplir tout et chaque acte disposition et opération, de quelque nature qu'ils soient, utiles ou nécessaires concernant les affaires et les intérêts de la dite corporation, l'intention étant qu'elle pourrait aussi pleinement, aussi largement aussi effectivement et avec autant de validité que si chacun de ces actes affaires ou opérations avait été spécialement énoncé exprimé et prévu.

ARTICLE V

Il sera du devoir du dit Bureau des Directeurs de convoquer, le premier lundi de février de chaque année, une réunion générale des actionnaires de la dite Corporation et de leur soumettre un état fidèle et correct des affaires, des opérations et de la situation financière de la dite Corporation.

ARTICLE VI

Le présent acte d'incorporation, peut être modifié ou la Corporation peut être dissoute avec l'assentiment des deux tiers en montant du capital actions dans une réunion générale des actionnaires de la dite Corporation, convoquée dans ce but, après qu'avis d'une réunion de cette nature aura été publié pendant trente jours dans un ou plusieurs journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans, et en cas de dissolution de la dite Corporation, ses affaires seront liquidées sous la surveillance de [illegible] commissaires nommés à cet effet dans cette réunion générale les dits commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite Corporation aient été pleinement liquidées, et en cas de mort ou d'empêchement d'un ou plusieurs des dits Commissaires les autres survivants continueront à fonctionner.

ARTICLE VII

Le Président de cette Corporation [illegible] de son absence ou de son incapacité le Vice Président, sont les officiers propres aux quels devront être servis les citations ou les procès légaux.

ARTICLE VIII

Aucun actionnaire ne sera jamais responsable des contrats ou des erreurs de la dite Corporation ni aucune informalité dans l'organisation ne rendrait ni enlèverait cette charte ou n'exposerait un actionnaire pour quelque chose que ce soit à une responsabilité pécuniaire au delà du montant de son action.

ARTICLE IX

Cette Corporation commencera ses opérations actives dès que cet acte d'incorporation aura été dûment publié, conformément à la loi.

ARTICLE X.

Abel Destampes, Maurice J. Trebard, Jean François M Fandard, Firmin Hourne, Eusèbe Favares, Jean Maury, Jean Sangassan et Honoré Lassabe avec ledit Abel d'Etampes en qualité de Président et Maurice J. Trebard en celle de Vice Président ont été choisis et élus les premiers Directeurs de ladite Compagnie pour servir comme tels jusqu'au troisième lundi du mois de février mille huit cent quatre-vingt six ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Ainsi fait et passé en mon étude à la Nouvelle-Orléans en la présence de Messieurs Armand Pilié et Arthur Saucier témoins compétents, ayant l'âge requis par la loi, tous deux de cette ville, et qui déposent leurs signatures avec celles des parties et la mienne, celle dudit notaire, au jour et à la date précités.

Signé: ABEL D'ESTAMPES, J. TREBARD, J. F. M. FONDARD, FIRMIN HOURNE, E. FAVARES, JEAN MAURY, JEAN SANGASSAN, HONORÉ LASSABE

ARMAND PILIÉ, A. SAUCIER.

E. BOUNY, notaire.

Je soussigné, Annotateur des Hypothèques dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie que l'acte d'incorporation ci-dessus de la **Compagnie française de fabrication de porcelaine** a été ce jour dûment enregistré à mon bureau, dans le livre No 226, page 335 et suivantes.

Nlle-Orléans, 28 février 1883.

GEO GUINAULT

Député Annotateur des Hypothèques.

Je, Eusèbe Bouny, notaire dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment accrédité, certifie que l'acte ci-dessus est une copie exacte et fidèle de l'original de l'acte d'incorporation de la **Compagnie français de fabrication de porcelaine**, ainsi du Certificat de l'Annotateur des Hypothèques annexé à l'acte d'incorporation a été enregistré dans mes archives.

En foi de quoi, je signe la présente et y appose mon sceau, en la ville de la Nouvelle-Orléans ce 1er mars de l'an de N. S. 1883.

20 mars—1m 31 E. BOUNY, notaire.

L'INAUGURATION du Musée Commercial de Bruxelles aura sans doute lieu à la fin de juin, les exposants qui n'ont pas encore fait tous les collections d'objets qu'ils veulent, sont priés de les avoir prêts au plus tard le 31 courant vu que tous les colis devront être expédiés de la Nlle Orléans vers le 4 avril.

Pour de plus amples détails s'adresser au Consulat de Belgique, 45 rue Carondelet.

20 mars.

CALLIGRAPHIE.

Le professeur A. F. SELOVER très connu comme calligraphe, exécute à la plume de très belles cartes à l'entrée de l'Hotel St. Charles. Allez le voir. Il recevra quelques élèves chez lui, No 67 [illegible] Sa méthode est prompte et ses prix raisonnables.

18 mars—6t

CHÈQUES

ZÉPHIRS écossais, CACHEMIRES français, SATINETS allemands, SOIERIES japonaises, GINGHAMS du pays, etc.

Aussi, Nouveautés en

NUNS' VEILINGS, CHAMBRAIS brodés, CALICOS, modèle nattés, et

Nouvelles marchandises de printemps en général:

504.........Rue Magazine.........506

4e et 5e magasins au-dessus de St-Andrew Street.

E. H. ADAMS.

18 mars—

H. L. NORES,

DRY-GOODS,

205 RUE DU CANAL,

Entre Bourgogne et Remparts.

Grande vente pendant quinze jours seulement à un bon marché surprenant.

Liste des articles et prix:

1 lot de Soierie Japonaise vendue auparavant 75c, réduite à 45c.
1 lot de Soie brochée, 25 pouces de large, couleur myrthe, bronze, noirs, grenat, valant 85c, réduite à 60c.
1 lot satin couleur rouge, grenat, bleu clair, crème et marron, à seulement 20c pour clore.
Notre Soierie noire de $2 25 réduite à $1 50.
Nos Nun's Veiling couleur de 30c, réduit à 25c.
Buntings couleur à 15, 20, 25 et 30c.
Buntings noir à 12 1/2, 15 et 2 c.
35 pièces Bunting français pure laine, valant pleinement 65c, réduit à 32 1/2c.
2 caisses Ginghams couleur à 9c.
250 Corsets de santé, vendus auparavant $1 75, réduits à $1—un grand bargain.
2 caisses Coupons de Toile d'Irlande très fine, à moitié prix.
Nos bons Bas de fillettes couleur de 15c seront pendant la quinzaine vendus à 10c.
1 lot de Bas blancs bien unis pour fillettes, grandeur 5 1/2 à 7, valant de 35 à 45c, à seulement 10c.
1 lot de Bas couleur pour dames, auparavant 30c, réduits à 10c.
1 lot d'En tous-Cas 1/2 Ombrelles à moitié prix.
Serviettes et Essuie Mains à 5c.
Indiennes à 5c.
Nansou à carreau, Victoria Lawns et autres articles blancs réduits à 10, 12 1/2 et 15c.
Broderies, Dentelles, Sateens, Cotons, Essuie Mains, Toiles, Nattes, Devants de Cheminée, Cram Cloth, etc., etc.

Tout sera vendu d'après les prix annoncés.

H. L. NORES.

205 Rue du Canal,

Entre Remparts et Bourgogne.

18 mars

Avis.

Le Comité chargé par la Commission Italienne de cette ville de recueillir des fonds pour élever un

UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DE GARIBALDI,

a l'honneur de prévenir les Italiens et les admirateurs du grand patriote que des livres de souscription sont ouverts chez les personnes suivantes:

JOHN ROCCHI 43 rue Baronne.
P. MARINONI Banque du Peuple
Dr F. FORMENTO 1 rue Baronne.
Dr G. Dell'Orto 14 rue Baronne.
B. BASSETTI 63 rue Decatur
A. SOCOLA 130 rue Decatur
T. SEDOTTI 31 rue Poydras.
J. BERTUCCI 4 rue Poydras.
JOHN ASTREDO West End
L. FERRARI 1 rue Decatur
S. OTERI 23 et 25 rue Front.
G. MAZZEI 303 rue Royale.
G. MANETTA Alger
G. TOGNONI 345 rue Decatur
REGIO CONSOLATO ITALIANO [illegible] rue Bourbon
Rev. G. MANORITTA 171 [illegible]
F. LIMONGI 51 rue Royale
G. TRISCONI No [illegible] rue Decatur
L. POZZI No 18 rue Dumaine
G. GIORGIA No 150 rue Royale
E. TROIS 142 rue Chartres

Comité

John Rocchi, P. Marinoni, A. Socola, T. Bassetti, T. Sidotti, G. Mazzei, Rev. G. Manoritta, E. Trois.

4 mars—1m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés,

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

Avis.

Petite Vérole. Vaccin

Nous recevons du VACCIN FRAIS DE GÉNISSE tous les [illegible]

10 Lancettes $1. Une seule 20 sous.

Dépôt général de Vaccin.

ROERICHE & TAFEL

[illegible] 130 rue du Canal.

Alph. WALZ,

FABRICANT [illegible]

MALAKOFF BITTER.

21 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans!

[illegible] à Paris.

14 jan [illegible]

Placement de Fonds

BONS

Du St. Charles Street Railroad,

A VENDRE PAR LA

New Orleans National Bank,

34 rue du Camp

21fév 3m

Bons des Etats-Unis

Achetés et vendus par la

Banque Nationale de Nlle-Orléans,

34 RUE DU CAMP.

13fév 3m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands rue du Canal, 104—Nouvelle-Orléans, 15 mars 1883.—Avis est ici donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 2 avril 1883, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

G. W. NOTT, Secrétaire.

16 mars au 2 avril

POMPANO!

NOUVELLEMENT REÇU

Et à vendre par

BARTHOLOMEW & CIE.,

Marchands de Poissons et de Tortues

Etaux au Marché Français, bureaux rue des Ursulines [illegible] 16 mars—2 som

C. F. CARUTHERS & Cie.

No 27

Rue Carondelet, "Kenner Block,"

Marchands au Détail,

de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.

BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.

30 nov 6m

Achat de propriété

On voudrait acheter pour y résider, une petite propriété située dans un bon quartier de la ville. Les paiements seraient faits en quittes mensuelles. On offrira les meilleures garanties au vendeur. S'adresser par lettres à H. initiale R. laissées au bureau de l'ABEILLE, en donnant l'adresse du vendeur et les autres renseignements nécessaires.

1er mars

DEMANDES.

On demande une "Première Faiseuse" dans un établissement de Modes et de Confections. S'adresser aux initiales D. H., bureau de l'Abeille. 20 mars—2f

Demande Un père de famille sollicite une place de travailleur dans un entrepôt (warehouseman) ou tout autre travail qu'on voudrait bien lui offrir, soit en ville ou à la campagne. S'adresser à L. W. G. No. 150 rue St Antoine. 15 mars—6f

Demande de jeunes garçons et jeunes filles pour apprendre à dépouiller le tabac et à le mettre en paquets. S'adresser, fabrique de cigares de S. Hernsheim & Bro., coin Magazine et Julia. 20 fév—3m

A VENDRE.

A vendre.—De la semence de GRAINE DE COTON en quantités à la convenance des acquéreurs; livraison faite sans frais supplémentaires, en tous les endroits entre "Red River Landing" et la Nouvelle-Orléans. S'adresser à JNO. CHAFFE & SONS, 52 rue de l'Union. 20 janv—

A vendre—Un terrain, magasin et résidence 15 milles en bas de Lockport. S'adresser Mme V. PAYE, Lockport, Lne. 21 nov—

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

Les meilleurs pianos du monde comme durée ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

PLEYEL—STEINWAY, Knabe, Behr, frères, Sohmer, Fisher et Pease.

Toute espèce d'instruments de musique en gros et en détail à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous même ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD.

Et 127 rue du Canal.

NOUVELLE-ORLEANS Lne

Ou 50 rue Maine.

HOUSTON, TEXAS

5 nov—

Librairie Française,

H. BILLARD,

59 rue Chartres, coin Bienville

Œuvres de Louis Jacolliot.

La Bible dans l'Inde—Vie de Iezeus Christna, 1 vol. $2 25
Christna et le Christ—Livre Sacré—Nara—Spiritisme Sacré, etc. 2 25
Fétichisme—Polythéisme—Monothéisme 1 vo 2 25
Les fils de Dieu, 1 vol. 2 25
La Genèse de l'humanité, 1 vol. 2 25
Histoire des Vierges, 1 vol. 2 25
Législateurs religieux—Manou—Moïse—Mahomet, 1 vol. 2 25
Les Traditions Indo Asiatiques, 1 vol. 2 25
Les Traditions Indo Européennes et Africaines, 1 vol. 2 25
La Femme dans l'Inde, 1 vo. 2 25
Inde, Prêtres et Castes, 1 vol. 2 25
Le Pariah dans l'Humanité, 1 vo. 2 25
La Mythologie de Manou, 1 vo. 2 25

Œuvres de Camille Flammarion.

Belles reliures, format gr in 8° avec gravures. ASTRONOMIE POPULAIRE. Description générale du ciel, 360 figures, planches, cartes, &c. 1 vol. $6.

LES ETOILES et les curiosités du firmament, description complète de tous visible à l'œil nu, &c. &c. $5 50.

Œuvres illustrées de Jules Verne.

Format grand in 8°, reliure riche, gravures sur bois par les premiers artistes, édition de luxe.

Les Grands Navigateurs du XVIIIe siècle $4 00
La Maison à Vapeur—Voyage dans l'Inde Septentrionale 4 00
Vingt Mille Lieues sous les Mers, couronné par l'Academie française 4 00
L'Ile Mystérieuse, couronné par l'Academie française 4 00
Hector Servadac—Voyages et aventures à travers le monde solaire 4 00
Le Capitaine de 15 ans 4 00
La Jangada—800 lieues sur l'Amazone 4 00
Les Tribulations d'un Chinois en Chine 3 00
L'Ecole des Robinsons 3 50
Autour de la Lune 3 00

La Librairie Française reçoit les souscriptions pour l'**Annuaire du Commerce Didot Bottin de Paris**. Annuaire des 500 000 adresses. L'Edition est pour servir de complet "Business Directory de New York." Les maisons de commerce désirant souscrire sont invités à faire leur demande sans délai, l'ouvrage devant paraître sous peu de temps.

Livres d'Ecoles Français et Anglais. Vente en gros et détail.

Papeterie fine et ordinaire. Encre, Ardoises, Crayons, Plumes.

Fournitures de Bureaux.

Articles et Modèles de Dessin.

Pose et fourniture de Papiers Peints.

Reliures en tous genres.

Prix extraordinairement réduits.

10nov—

Le Restaurant du Fort Espagnol est ouvert sous la direction de ce cordon **chef de cuisine** PIERRE MARAIS. Il est consacré une attention spéciale à toutes les personnes donnant de grands d'îners.

W. S. SALTER, Locataire.

4fév—

D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Ouverture d'un choix splendide de nouveautés en tous genres pour printemps et aux plus bas prix.

Nous offrons aussi [illegible] linge de ménage

TOILES POUR CHEMISES, [illegible] DAMASSÉ POUR NAPPES, SERVIETTES, MOUCHOIRS, BAS, CHAUSSETTES, ETC. ETC.

Splendide assortiment de Dentelle et de Broderies les plus nouvelles et à bon marché

4 mars

Avis.

A PARTIR de ce jour M. [illegible] devient mon associé. La raison sociale sera F. SARRAZIN & CIE.

Nouvelle-Orléans 1er mars 1883.

1er mars 1m

A. CANONGE,

Ex-surintendant des Ecoles Publiques

et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.

Adresser ainsi les communications:

A. CANONGE, 120 rue Orléans.

ANT. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

C. Cavaroc & son

No 35 RUE CARONDELET

[illegible]

Vins, Cognac, Liqueurs, [illegible] Etc, Etc.

[illegible]

Château Pfranger

[illegible] Whiskey [illegible] Belle of Nelson 1874.

Attendu par les navires Leo, [illegible] Paris et Dryburg Abbey:

50 [illegible] Coq Père & Fils 1802 ... 1802. Achille Petit 1810. R. Delépinies. [illegible] Cru de Filon 1881. Cru de Wynbrenn 1881. Château du Réduit 1880. ... 1874. [illegible] Burton & Guestier.

[illegible] Rodel & Fils Frères.

Champagne: CAVAROC'S EXTRA DRY [illegible]

A vendre par

C. CAVAROC & SON,

35 rue Carondelet

Pépinière et Dépôt DE FRAISES DE QUINETTE.

SERIE DU CANAL

[illegible]

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

Importateur de

VINS ET DE LIQUEURS

[illegible]

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.

[illegible]

Importation directe de Semence de Riz de la Caroline.

[illegible] 1000 [illegible]

Avis.

Avant de faire leurs achats ailleurs, LES ACHETEURS DE RIZ [illegible]

Clarence H. Thayer,

Avis aux Planteurs Sucriers.

[illegible] JOS. B. WILLIAMS [illegible]

Le meilleur endroit de la ville est LA SEMENCE DE RIZ.

[illegible]

H. MANUEL,

IMPORTATEUR ET JOBBER DE MARCHANDISES SECHES.

20 et 22, Rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans [illegible]

L [illegible] H. MANUEL [illegible]

H. MANUEL

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

A

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE

Ouvert de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. S'il en est décédé ou absentes [illegible] prié d'en fournir avis au Consulat.

[illegible]

Le Consul Général de France

VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 1er mars 1883.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 20 MARS—CLASSE No [illegible]

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
9	59	46	8	42	54	48	75	58	68	35	70	471

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 20 mars 1883—4 heures P. M.

LOUIS R. PILIÉ, J. A. A. BOUSSEAU, Commissaires.

Les plans [illegible]